

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6894**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Langues Etrangères Appliquées Spécialité : Coopération internationale et communication multilingue (CICM)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Stendhal Grenoble III

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Grenoble III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés exerceront leurs activités dans la réalisation de projets concernant les différents domaines du développement durable (économique, social et humain, environnemental) : aide d'urgence ou appui au développement, coopération décentralisée ou multilatérale, droits de l'homme et de l'enfant, préservation de l'environnement...

- analyser le contexte (logiques structurantes de la mondialisation actuelle, diversité des processus de développement, aspects interculturels, rôle des ONG ...) dans lequel doit s'inscrire tout projet de coopération,
- utiliser les outils et les méthodes de gestion de projets s'inscrivant dans le contexte du développement durable et de la coopération, dans ses différentes phases (préparation, mise en œuvre, pilotage et évaluation),
- animer une équipe plurinationale et gérer les aspects liés à l'interculturalité,
- traduire des documents de types divers ou rédiger un dossier en langue étrangère sur les domaines concernés par la spécialité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Exercées au sein d'organisations multilatérales et non gouvernementales, d'entreprises, ou de collectivités territoriales, les activités menées par ces diplômés relèveront essentiellement des secteurs du développement durable et de la coopération internationale.

- Chargé de missions coopération internationale (ONG...)
- Chef de projets ou assistant chef de projets coopération ; assistant - coordinateur de projets (ONG...)
- Gestionnaire/logisticien projets de développement (ONG...);
- Chef de projets de coopération décentralisée (collectivités territoriales...)
- Chargé de missions projets développement durable et RSE (entreprises...);

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1 :

Fondamentaux en langues (13 ECTS) :

UE 1 (LV1) et UE 2 (LV2) communication professionnelle dans les deux langues étrangères,

UE 1 (LV1) et UE 2 (LV2) culture et société contemporaine dans les aires linguistiques étudiées,

UE 3 option (LV3)

Enseignements de spécialité (17 ECTS) :

UE 4 : communication multilingue - Traduction dans les organisations internationales (LV1 et LV2).

UE 5 : coopération internationale : Acteurs du développement durable, analyse de la mondialisation, relations internationales, communication et médias, outils et techniques de la gestion de projet

Semestre 2 :

UE 1 Projet professionnel transversal en coopération internationale, communication professionnelle LV2, environnement économique LV2 (8 ECTS)

UE 2 communication multilingue : Traduction / Langues et cultures de spécialité, et Communication dans les ONG (6 ECTS)

UE 3 : option transversale (3 ECTS)

UE 4 Problèmes de développement, Géopolitique des conflits, informatique spécialisée (6 ECTS)

UE 5 Stage professionnel de 2 à 3 mois dans une ONG ou une organisation internationale (5 ECTS)

semestre 3 :

UE 1 : séminaire LV1 : Actualité internationale en langue étrangère et interprétation de liaison (5 ECTS)

UE2 : séminaire LV2 : Actualité internationale en langue étrangère et interprétation de liaison (5 ECTS)

UE 3 : coopération internationale : ONG, politique et médias ; Droit humanitaire (6 ECTS)

UE 4 : gestion de projet : Outils et techniques de la gestion de projet ; Aspects interculturels de la gestion de projet, Etudes d'impact des missions sur le terrain, développement WEB (8 ECTS)

UE 5 : étude de cas (6 ECTS)

Semestre 4 :

UE 1 : Coopération internationale ; Géopolitique des conflits, Management de ressources, Financement de projets (15 ECTS)

UE 2 : Stage dans une ONG ou une organisation internationale, de 6 mois minimum, à l'étranger de préférence (15 ECTS)

Modalités de contrôle des connaissances

Elles se font essentiellement sous forme de contrôle continu, et un examen final sous forme d'écrits dans certaines matières, rapport de stage et soutenance orale.

L'obtention du master est validée après l'obtention de chaque semestre ainsi que la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère.

Chaque semestre s'obtient par une globalisation des UE (unités d'enseignements), calculée en faisant la moyenne générale des notes obtenues durant le semestre.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 28 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'emploi 30 mois après le master 2 : 92%

Durée moyenne d'accès au 1er emploi : 3 mois

Taux de cadres et professions intermédiaires : 85%

Diplômés globalement satisfaits de leur emploi : 92%

Nombre de diplômés 2012/2013 : 21

<http://www.u-grenoble3.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université Stendhal-Grenoble 3 : www.u-grenoble3.fr

Rubrique Formation

Sous-rubrique niveau Master ou thématique Langues

Lieu(x) de certification :

Université Stendhal Grenoble III : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble site Saint Martin d'Hères]

Université Stendhal - Domaine universitaire de Saint martin d'Hères - GRENOBLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Stendhal - Domaine universitaire de Saint martin d'Hères - GRENOBLE

Historique de la certification :